

**Bourses du Ministère de l'Éducation à Taiwan mises en place auprès du Service Éducation du
Bureau de Représentation de Taipei en France
Bourses d'étude de la langue chinoise
Huayu Enrichment Scholarship
教育部華語文獎學金
Année 2020-2021**

Le Ministère d'Éducation à Taiwan offre des bourses à des étudiant.e.s français.e.s souhaitant se perfectionner en mandarin ou s'initier à cette langue dans un centre de langue chinoise agréé de Taiwan. Ces bourses permettront aux étudiant.e.s de mieux appréhender la culture taiwanaise à travers la connaissance de la langue chinoise.

Pour 2020-21, l'Université de Lille dispose de 6 mensualités de bourses de langue chinoise réservées aux étudiant.e.s de l'Université de Lille.

Montant de la bourse

Les bourses de langue chinoise sont assorties d'une allocation mensuelle brute de 25 000 TWD*. La totalité des frais, notamment les frais de scolarité et frais annexes (manuels, frais de laboratoires, etc.), les frais d'assurance maladie, les frais de logement, les frais de transport – y compris vols internationaux – sont à la charge des personnes boursières.

NB : Les allocations sont versées à l'étudiant.e directement par son établissement d'accueil, mensuellement et à terme échu, après vérification que les conditions d'assiduité et de résultats soient satisfaites.

() Taux de change en février 2020 : 1 euro = 33 TWD environ*

Durée

Les bourses peuvent être accordées pour une durée de 9 mois* ; 6 mois ou 3 mois ou pour les sessions d'été des centres de langue (juin-juillet ou juillet-août 2020).

() Les bourses de 9 mois ne seront accordées qu'aux étudiant.e.s reçu.e.s au TOCFL 2018, 2019 ou 2020 (Band B /niveau 3).*

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES

Tout.e candidat.e à une bourse de langue chinoise du Ministère de l'Éducation à Taiwan mise en place auprès du Service Éducation du Bureau de Représentation de Taipei en France devra satisfaire à l'ensemble des conditions suivantes :

- être de nationalité française ;
- ne pas être de nationalité taiwanaise*, ni avoir le statut de Chinois d'outre-mer**, ni être ressortissant.e de la République Populaire de Chine, de Hong Kong ou de Macao ;
- avoir 18 ans révolus, être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme supérieur, avoir d'excellents résultats dans sa formation académique en cours ou dans la dernière formation académique suivie et être de bonne moralité ;
- ne pas être en cours de formation dans un centre de langue chinoise à Taiwan ni suivre ou avoir suivi une formation diplômante dans une université taiwanaise ;
- ne pas relever - au moment où l'étudiant.e bénéficiera de la bourse d'étude de la langue chinoise - d'un programme d'échange inter-universitaire conclu entre son établissement d'origine et un établissement d'enseignement taiwanais ;
- ne jamais avoir bénéficié d'une bourse d'étude de la langue chinoise ou d'une bourse d'étude universitaire de Taiwan ;
- ne pas être simultanément titulaire d'une bourse octroyée par une autre instance gouvernementale ou un établissement d'enseignement taiwanais.

(*) Est réputée de nationalité taiwanaise toute personne dont les parents (ou l'un des deux parents) étai(en)t taiwanais au moment de sa naissance.

() Les programmes de bourses destinés aux Chinois d'outre-mer sont gérés par la Commission des Chinois d'outre-mer**

Modalités de dépôt des dossiers de candidature

1. Candidatures pour les bourses réservées à l'Université de Lille

- retour des dossiers de candidature auprès de la Direction mobilités internationales le **5 mars 2020**
DERNIER DÉLAI à envoyer à : brandon.decraene@univ-lille.fr

NB : pour les candidatures qui n'auraient pas été retenues, il vous est possible de déposer votre candidature de façon indépendante entre le 14 mars et le 30 mars 2020 (date de réception impérative)

2. Candidatures indépendantes

- retour des dossiers entre le 1er février et le 30 mars au :

Bureau de Représentation de Taipei en France Service Education (Doss. Bourses de langue chinoise)
78 rue de l'Université
75007 PARIS

Attention, les étudiant.e.s ayant candidaté pour les bourses réservées, doivent attendre le résultat des dossiers sélectionnés par l'Université de Lille avant de postuler de manière individuelle.

NB : Aucun dossier incomplet ou hors délai ne sera examiné.

Chaque **dossier de candidature** est composé de :

- un [questionnaire](#) à renseigner en ligne
- un [formulaire](#) de candidature* "Application Form for ROC (Taiwan) Ministry of Education Huayu Enrichment Scholarship 2020-2021" à [renseigner en français](#) – où la durée de bourse souhaitée devra clairement être indiquée ;
- la photocopie du **passport** (ou, à défaut et à titre temporaire, de la carte nationale d'identité française) ;
- la photocopie du **diplôme** le plus élevé et des relevés de notes de la formation à ce diplôme;
- la photocopie du formulaire de **demande d'inscription dans un centre de langue chinoise agréé** (+ preuve d'envoi ou accusé de réception du centre) ;
- deux **lettres de recommandation** (émanant d'enseignant.e.s assurant la formation pour les étudiant.e.s, ou de supérieur.e.s hiérarchiques connaissant la personne candidate au plan professionnel, si celle-ci est déjà engagée dans la vie active) sur papier à entête et signées. Ces lettres peuvent être rédigées en français, chinois ou anglais ;
- une **lettre de motivation** (en français ou en chinois) ;
- pour les candidat.e.s à une bourse de 9 mois : attestation + résultats au **TOCFL** (2018 ou 2019) Band B/niv.3 (ou au-delà) ou preuve d'inscription au TOCFL 2020 (Band B)**.

NB : Les documents de même nature devront être imprimés ou photocopiés recto-verso

(*) Pour les candidat.e.s présenté.e.s par leur université, ce formulaire devra être visé par les services administratifs de l'université

() Pour les [dates et lieux de test](#)**

Voir aussi, sur le site « [Study in Taiwan](#) », la rubrique : « *Chinese Language Centers* » .

- Pour toute information complémentaire, veuillez-vous adresser à la Direction mobilités internationales de l'Université de Lille : brandon.decraene@univ-lille.fr